

MAIRIE LABARTHE RIVIERE  
31800

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le *trente du mois de juin*, à *vingt heures*, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *LABARTHE RIVIERE*, sous la présidence de *Mme Claire VOUGNY*, Maire de LABARTHE RIVIERE, dûment convoqués le 24/06/2022.

**Présent(s) :** MM VOUGNY, CAZAUX, DULAC, ADOUE, DAVAND, GOUZENES, PARMEGIANI, DUPLA, LAFFORGUE, PELLIZZARI.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration :** -

**Absent(s) excusé(s) :** PLASSIN, LAMOURE

**Absent(s) :** NASSANS

Le secrétariat a été assuré par : PELLIZZARI

Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N°2022\_040

Objet : **ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE GARONNE**

**Madame le Maire :**

**EXPOSE :** La commune a besoin de s'équiper en panneaux de signalisation afin d'y renforcer la sécurité routière.

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise « SIGNATURE S.A.S », d'un montant de 4631.69€ HT.

Où l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De commander les panneaux de signalisation à l'entreprise « SIGNATURE S.A.S ».
- De solliciter une subvention au Conseil Départemental à hauteur de 40%, soit 1 852.68€
- De s'engager à apporter le financement nécessaire pour la réalisation de ces travaux.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Le Maire,  
Claire VOUGNY



Publiée le : 28/07/2022

Transmise au Représentant de l'État le : 28/07/2022

M./Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.